

Programme Régional Gymnastique Féminine



// Retrouvez les formulaires d'inscriptions sur
notre site internet :

[PRÉSENTATION](#)

[ACTIVITÉS](#)

[FORMATIONS](#)

[ACTUALITÉS](#)

[AGENDA](#)

Compétitions

// COMPÉTITIONS GYMNASTIQUE FÉMININE

**COUPES
FÉDÉRALES**



1ER TOUR
Date et lieu >

**FINALES DES
CHALLENGES**



AINÉES/JEUNESSES
Date et lieu >

**FINALES DES
CHALLENGES**



POUSSINS
Date et lieu >

**CHAMPIONNAT
INDIVIDUEL**



F2-F3 A/J
Date et Lieu >

 **OÙ PRATIQUER**

Quoi ?

- Tout -

Où ?

Saisissez une adresse...

TROUVER UNE ACTIVITÉ >

// LES RÉSULTATS

DÉCOUVRIR LE PALMARÈS >



SOMMAIRE

ORGANISATION

Consignes à respecter	0
Commission Régionale de Gymnastique Féminine.....	1
Calendrier Gymnastique Féminine 2017/2018.....	2
Demande d'organisation d'une manifestation régionale.....	3

COMPETITION

1 ^{er} tour des coupes « Sénior et Espoir »	4
Finales des Challenges « Aînées et Jeunesses »	6
Finale des Challenges « Poussins »	12
Championnats individuels Féminins " Honneur – Avenir Catégorie 1 "	18
Championnat régional F2/F3.....	19
Organisation des Compétitions.....	20
Cahier des charges matériel.....	21

BONNE SAISON A TOUS !

Consignes à respecter



- Candidature à l'organisation d'une manifestation régionale

Les associations candidates à l'organisation d'une manifestation régionale la prochaine saison doivent adresser leurs demandes par mail au secrétariat du Comité Régional FSCF avant le 1^{er} juin de la saison en cours (cf fiche type p.5).

Après avis pris auprès de la commission technique, le secrétariat du Comité Régional FSCF PDL adressera un mail de réponse aux associations candidates avant le 10 juillet de la saison en cours. L'association désignée devra alors confirmer sa candidature auprès de la commission, laquelle intégrera la manifestation au calendrier officiel.

- Engagements aux diverses compétitions

Les délais de retour des engagements doivent impérativement être respectés

1 ^{er} tour des coupes	8 et 9 Décembre 2018	avant le 31 octobre 2018
Fin. Chall. A/J	30 et 31 Mars 2019	avant le 12 mars 2019
Fin.chall.Poussins	7 avril 2019	avant le 5 mars 2019

Tout engagement sans règlement ne sera pas validé.

- Forfait

Tout forfait doit être confirmé par mail au Comité Régional FSCF des Pays de la Loire.

Commission Régionale de Gymnastique Féminine

Nom - Prénom	Fonction	CD	Coordonnées
Sylvette CELLIER	Responsable Région GF	CD 49	9 rue Léon Faye - Eventard 49000 ECOUFLANT 02 41 43 12 23 / 06 37 62 74 57 comgym49sc@gmail.com
Roselyne JOUSSEAUME	Secrétaire Région GF	CD 85	36 chemin du champ de bataille 85160 ST JEAN DE MONTS Tel : 06 09 64 55 14 roselyne.jousseume@orange.fr
Émeline STEINIRGER	Secrétaire adjointe	CD 85	2 allée des noisetiers 49220 LE LION D'ANGERS 06 19 03 11 75 emeline49@msm.com
Noémie DUDIT	Membre	CD 85	27, route de Challans 85190 AIZENAY 07 86 86 56 46 noemie.d85@hotmail.fr
Marcel GAUTIER	Invité	CD 53	L'Angerie 53970 L'HUISSERIE 02 43 69 64 97 gautier.marcel@neuf.fr
Laura MANCEAU	Responsable Cadre	CD 53	1, rue des lilas 53500 ERNÉE 06 88 63 53 43 gym.la.flamme@hotmail.fr
Maryse LAMARQUE	Membre	CD 49	11, rue de la calèche 49000 ECOUFLANT 06 81 37 15 85 jugescd49@orange.fr
Louis Marie PLUMEJEAU	Membre	CD 49	23 chemin des Rouairies 49630 MAZE 02 41 80 21 85 / 06 43 93 11 02 louis-marie.plumejeau@orange.fr
Chantal COCHETEL	Membre	CD 44	222 route de Vertou 44200 NANTES 06 71 92 09 76 ccv2@neuf.fr
Vanessa MANZO	Invité	CD85	6 chemin des orangers 85500 MESNARD LA BAROTIERE 06 26 37 09 81 manzo.vanessa@wanadoo.fr
LECLINCHE Joël	Directeur de concours	CD 44	9 la touche basse 44260 LA CHAPELLE LAUNAY 06 19 38 80 49 joel.leclinche@wanadoo.fr
Frédérique BOUCHAUD	Responsable juges	CD 44	2 rue du Luxembourg 72650 LA MILESSE 06 75 07 11 73 f.bouchaud@wanadoo.fr
Brigitte BOUCHET	Membre	CD 44	8, avenue des Magnolias 44300 NANTES 06 78 05 44 18 bj.bouchet@orange.fr

Calendrier Gymnastique Féminine 2017/2018

- Stages, Compétitions, Manifestations :

Date	Intitulé	Lieu	Date limite d'inscription
13 Octobre 2018	Assemblée générale du Comité Régional FSCF	Gorges	
A Déterminer	UFF		
01/ Décembre 2018	Congrès national FSCF	Rennes (35)	
8 et 9 Décembre 2018	1 ^{er} tour des coupes	St Nazaire (44)	31 octobre 2018
19 et 20 Janvier 2019	2 ^{ème} tour des coupes	Montaigu (85)	
8 au 18 Février	AF2	A définir	
16 et 17 Mars 2019	Finales des coupes	Eaubonne (95)	
30/31 Mars 2019	Finale challenges PDL Aînées et Jeunesses	NDC Gym Angers (49)	11 Mars 2019
7 Avril 2019	Finale challenges PDL Poussins	Couéron (44)	18 Mars 2019
18 et 19 Mai 2019	Individuels nationaux	St Sébastien (44)	Cf programme fédéral
22 et 23 Juin 2019	Régional F2/F3	Bouvron (44)	20 Mai 2019
6/7 Juillet 2019	Fédéral, Fédéral 1	Limoges (87)	Cf programme fédéral
29/30 Juin 2019	Fédéral 2, Fédéral 3	Armentières (59)	Cf programme fédéral

Formations juges

(Organisées par le **CD 44** contact : 02 40 58 61 71 / par le **CD 49** téléphone 02 41 22 48 75)

			Retour inscription
11 novembre 2018	Formation Juge libre	CR de foot St Sébastien/Loire (44)	26 octobre 2018
25 novembre 2018	Formation et recyclage J6	CR de foot St Sébastien/Loire (44)	26 octobre 2018
Samedi 1 ^{ER} juin 19	Examens écrits J6 /libre	?????????????	16 novembre 2017

Vacances scolaires	
Toussaint	Du 21 octobre 2018 au 4 novembre 2018
Noël	Du 23 décembre 2018 au 6 janvier 2019
Hiver	Du 10 février 2019 au 24 février 2019
Printemps	Du 7 avril 2019 au 22 avril 2019

Demande d'organisation d'une manifestation régionale

Association organisatrice :

Nom du correspondant :

Téléphone / mail :

.....

Discipline : Gymnastique Féminine Gymnastique Masculine
 Gymnastique Rythmique Twirling
 Musique

Type : Compétition Rencontre amicale, loisir

Nom de la manifestation :

Date :

Lieu (adresse complète, ville, département) :

.....

.....

Nom du gymnase / salle :

Horaire de la manifestation :

Horaire des résultats et du palmarès :

Nombre de participants :

Présentation de la manifestation :



// 1ER TOUR DES COUPES FÉDÉRALES

**LES 8 ET 9 DÉCEMBRE 2018
ST NAZAIRE (44)**

// Date limite d'inscription : 31 octobre 2018

// 1ER TOUR DES COUPES FÉDÉRALES

Conditions d'inscriptions :

- 1) Pour les Aînées Jeunes ayant participé à l'un des tours des coupes ou aux championnats Individuels départementaux ou nationaux, Honneur, Avenir ou catégorie 1, indiquer le nombre de points obtenus.
- 2) Pour les Aînées et Jeunes n'ayant pas de références de participation à l'un des précédents tours des coupes ou championnats individuels départements ou nationaux, la 6^{ème} étoile est exigée pour les Aînées et la 5^{ème} pour les Jeunes ou Cadettes 1^{ère} année. Indiquer l'année d'obtention.

Pour les dérogations, se reporter au programme fédéral.

Le respect du délai (avant le 31 octobre 2018) permettra d'établir les groupes et horaires de façon précise. Nous pourrons ainsi vous les faire parvenir dans un délai raisonnable avant la compétition.

Au programme :

Coupe Senior : Seniors, Juniors, Cadettes 2^{ème} année (voir programme en vigueur)

Coupe Espoir : Cadettes 1^{ère} année, Minimes, Benjamins (voir programme en vigueur)

Les épreuves seront jugées selon les dernières informations FSCF, suivant le règlement du programme et du code FIG en vigueur.

Inscription sur **notre site internet** :

www.fscf-paysdelaloire.fr



N'omettez pas de donner les instructions aux juges que vous nous désignez (Programme 2019 et code FIG 2017- 2020).

Les informations seront transmises uniquement au correspondant du club.

TRÈS IMPORTANT : Pour pénétrer dans la salle, les rythmiques, tongs ou chaussettes sont **OBLIGATOIRES** !

(Merci de prévenir les juges et les moniteurs)

RECOMPENSES

Les médailles individuelles sont fournies par Le Comité Régional FSCF pour les 3 premières équipes de chaque catégorie.

Les coupes remises aux 3 premières gymnastes de chaque catégorie sont offertes par l'organisateur.



COMITÉ RÉGIONAL
PAYS DE LA LOIRE



// FINALE DES CHALLENGES A/J

**LES 30 ET 31 MARS 2019
ANGERS (49)**

// Date limite d'inscription : 6 mars 2019

// FINALE DES CHALLENGES AINEES JEUNESSES

Les Comités Départementaux devront faire parvenir le palmarès, ainsi que le nom des gymnastes des équipes sélectionnées dans les 3 jours qui suivent la compétition. Cf. art 4

C'est le Comité Départemental 49 qui reçoit cette saison 2018/2019 les finales des challenges Aînées Jeunesse, suivant le règlement du Comité Régional Pays de la Loire. Le club **N.D.C. Gym Angers** a accepté l'organisation matérielle de cette compétition les samedi 30 et 31 Mars 2019 et nous l'en remercions.

Inscription sur **notre site internet** :

www.fscf-paysdelaloire.fr



Pour valider votre inscription, vous devez joindre **2 chèques** :

- 1 chèque pour les **engagements** libellés à l'ordre du Comité Régional FSCF PDL
- 1 chèque **repas** libellé à l'ordre de : N.D.C. Gym Angers (à envoyer directement au club)

Les engagements doivent arriver AVANT le 6/03/19

INFORMATIONS DIVERSES



- Déroulement de la compétition

Samedi 30 Mars 2019 après midi : Excellence - PDL Promotion - PDL Honneur (aînées)
Dimanche 31 Mars 2019 matin : Avenir
Dimanche 31 Mars 2019 après midi : Espoir Honneur

- Répartition des catégories

La commission se réserve le droit de modifier la répartition des catégories en fonction des engagements et du lieu de compétition.

- Date limite à respecter

Nous ne tiendrons pas compte des engagements reçus après le lundi 11 mars 2019

Les horaires définitifs vous seront envoyés dans la semaine précédant la compétition. Toute information utile vous sera communiquée en même temps que les horaires.

- Rôle des CD

Comme prévu dans l'article 4, les Comités départementaux feront parvenir les résultats de leurs compétitions départementales ainsi que les noms des gymnastes constituant les équipes.

- Juges

Les questionnaires juges comportent deux feuilles. Les associations ayant des équipes le samedi et le dimanche peuvent donc désigner les mêmes juges, ceux-ci devront donc être inscrits sur les deux feuilles (Art 9).

Les juges sont inscrits pour toute la demi-journée du samedi Et/ou pour toute la journée du dimanche.

- Droits d'engagements

Les droits d'engagements sont fixés à **4,50 euros** par gymnaste engagé (chèque à l'ordre du Comité Régional FSCF PDL) et devront être envoyé par courrier au Comité Régional avant le début de la compétition.

- Repas

Les inscriptions pour les repas doivent être retournées avant le 11 mars 2019 dernier délai.

- Infos juges et moniteurs

Pour pénétrer dans les salles : rythmiques, tongs ou chaussettes **UNIQUEMENT.**

REGLEMENT



- **Article 1**

Le Comité Régional FSCF PDL organise chaque année, à l'issue de la saison d'hiver la finale des challenges de gymnastique pour les catégories " Aînées-Jeunesses ". Licences FSCF obligatoires. L'équipe classée première dans chaque catégorie, recevra une coupe.

- **Article 2**

Cette compétition se déroulera sur 2 jours suivant un horaire défini chaque année par la Commission du CR FSCF. Les comités départementaux constituant le CR FSCF, assureront, en principe à tour de rôle, l'organisation de la compétition en prévoyant les moyens nécessaires pour le déroulement de ces épreuves (locaux, matériels, imprimés, hébergement, secrétaires...). La Commission du CR FSCF PDL devra en assurer la marche technique en désignant les différents responsables.

- **Article 3**

Prendront part à cette compétition, pour chaque département, les 3 équipes classées premières dans chacune des catégories de challenges (défini à l'art. 7). En cas de désistement, l'association classée à suivre pourra prendre la place de l'association ayant déclaré forfait.

A l'issue des compétitions départementales, les CD feront parvenir au CR FSCF les résultats de ces équipes sélectionnées, en indiquant les nom et prénom des gymnastes ayant concouru dans ces équipes, et le nom du correspondant de chaque association. (Possibilité d'envoyer la copie des engagements départementaux par mail)

NB- Les clubs ayant des ex aequo à la 3^{ème} place sont autorisés à présenter les équipes ex aequo pour la finale

- **Article 4 : Composition des équipes d'associations**

Pour la finale organisée par le Comité Régional FSCF, les équipes devront être **identiques** à celles des challenges départementaux. Toutefois, une même gymnaste peut monter ou descendre de degré en respectant les exigences de catégorie.

En cas de maladie, blessure ou cas de force majeure, une gymnaste pourra être remplacée sur présentation d'un certificat médical original ou d'un courrier officiel (établissement scolaire...). Cette gymnaste devra respecter les exigences de la catégorie dans laquelle elle est engagée.

NB : un seul remplacement autorisé par équipe.

Les équipes seront composées de 6 gymnastes "Aînées " ou "Jeunesses " ou encore " Aînées et Jeunesses " au choix des entraîneurs, sauf pour la catégorie PDLHonneur où les équipes seront composées de 4 à 6 Aînées (passage de 4 gymnastes seulement à chaque agrès)

Les gymnastes ayant participé au 1^{er} tour des Coupes Nationales de la saison en cours (idem pour les gymnastes dérogées) devront s'engager obligatoirement en 6^{ème} degré pour les Aînées dans les catégories PDL Honneur ou Promotion. Ces mêmes gymnastes Aînées sont autorisées à présenter un 5^{ème} degré en **Barres et Saut**.

Les gymnastes ayant participé au 1^{er} tour des Coupes nationales de la saison en cours (idem pour les gymnastes dérogées) devront s'engager obligatoirement en 5^{ème} degré pour les Jeunesses dans les catégories PDL Promotion ou Excellence. Ces mêmes gymnastes Jeunesses sont autorisées à présenter un 4^{ème} degré en **Barres uniquement**.

- **Article 5 Classement**

Pour le challenge « PDL Honneur" 4 à 6 gymnastes par équipes, pour 4 passages par agrès et 3 notes retenues à chaque épreuve. Pour les autres challenges, 4 notes retenues à chaque épreuve, en prenant obligatoirement le degré le plus fort dans la répartition mini (par exemple dans la catégorie " Espoir " le 3^{ème} est pris en compte et ensuite les 3 meilleures notes. Donc possibilité de présenter les équipes de 4 à 6 gymnastes.

Chacune des équipières devra exécuter les 4 épreuves notées suivant le programme national FSCF, à savoir : Saut - Barres asymétriques - Poutre - Exercice au sol.

Article 6 : Droits d'engagement

Ils seront fixés chaque année par la Commission du Comité Régional FSCF.

- **Article 7**

Désignation des différents challenges - degrés à exécuter suivant le programme fédéral de l'année en cours.

CATÉGORIES	CHALLENGE	DEGRÉS	GYMS
Aînées	PDL Honneur	6 ^{ème} - 5 ^{ème} BA/ST	4 à 6
Aînées OU / ET Jeunesses	PDL - Promotion	5/6 ^{ème}	6
	Excellence	4/5 ^{ème}	6
	Honneur	3/4 ^{ème}	6
	Espoir	2/3 ^{ème}	6
	Avenir	1 ^{er} /2 ^{ème}	6

A l'intérieur de chaque challenge, les gymnastes pourront exécuter les degrés de leur choix. Elles pourront changer de degré en changeant d'appareil. Toutefois, dans chaque catégorie, le nombre de gymnastes dans le degré le plus fort est de 6 pour les catégories Avenir, Espoir, Honneur, Excellence; de 3 pour la catégorie PDL Promotion et de 4 pour la catégorie PDL Honneur.

Pas de 1^{er} degré pour les aînées, ni de 6^{ème} pour les jeunesses.

- **Article 8**

La couleur du justaucorps doit être la même pour toute l'équipe. L'écusson n'est plus obligatoire.

- **Article 9 : Juges**

Les associations devront désigner des juges compétents (voir tableau ci-joint) par équipe engagée pour pouvoir concourir. Pour le challenge PDL HONNEUR (6^{ème} degré), les juges devront être agréés ou désignés par les commissions des Comités Départementaux.

- **Article 10**

En cas de modification du programme de gymnastique de la FSCF qui est applicable aux challenges ci-dessus, la commission du Comité Régional FSCF se réserve le droit d'apporter au présent règlement les changements rendus nécessaires.

- **Article 11**

Tous les cas non prévus par le présent règlement seront soumis à la Commission de Gymnastique Féminine du Comité Régional FSCF pour décision. Cette Commission pourra, le cas échéant, soumettre sa décision au Conseil d'Administration du Comité Régional FSCF des Pays de la Loire.

- **Article 12 : Forfait**

Tout forfait doit être confirmé par écrit, au siège du Comité Régional FSCF.

- **Article 13 : Récompenses**

Le Comité Régional FSCF offre une coupe aux équipes classées 1^{ères} dans chaque catégorie. L'organisateur offre une coupe aux équipes classées 2^{ème} et 3^{ème} dans chaque catégorie **et/ou des médailles** individuelles aux gymnastes **des 3 premières équipes** par catégorie

- **Article 14 : Contrôle des points**

Les entraîneurs doivent procéder au contrôle des points avant le palmarès, aucune réclamation ne sera reçue après la lecture du palmarès (voir PF)

NB- En cas d'ex aequo à l'une des 3 premières places lors des finales, les équipes classées seront récompensées (prévoir les récompenses en cas d'ex aequo).

Challenges	Agrès	Mini						Maxi						Type de répartition					
		1°	2°	3°	4°	5°	6°	1°	2°	3°	4°	5°	6°	1°	2°	3°	4°	5°	6°
Avenir seulement 1 ^{er} et 2 ^{ème} degrés	Aux 4 Agrès	3	1					6						0	6				
								6						1	5				
								6						2	4				
								6						3	3				
Espoir seulement 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés	Aux 4 Agrès		3	1						6				0	6				
										6				1	5				
										6				2	4				
										6				3	3				
Honneur seulement 3 ^{ème} et 4 ^{ème} degrés	Aux 4 Agrès			3	1						6					0	6		
											6					1	5		
											6					2	4		
											6					3	3		
Excellence seulement 4 ^{ème} et 5 ^{ème} degrés	Aux 4 Agrès				3	1						6					0	6	
												6					1	5	
												6					2	4	
												6					3	3	
PDL Promotion 5 ^{ème} et 6 ^{ème} degrés Aînées /Jeunesses	Saut					3	1					3	3					5	1
	B.A.					4	0					3	3					6	
	Poutre					3	1					3	3					3	3
	Sol					3	1					3	3					5	1
PDL Honneur 5 ^{ème} et 6 ^{ème} degrés Aînées	Saut					1	2						4					2	2
	B.A.					2	1						4					1	3
	Poutre						3						4						4
	Sol						3						4						4

Sur le quota minimum prendre :

- AVENIR - le 2^{ème} et les 3 meilleures notes
- ESPOIR - le 3^{ème} et les 3 meilleures notes
- HONNEUR - le 4^{ème} et les 3 meilleures notes
- EXCELLENCE - le 5^{ème} et les 3 meilleures notes
- PDL PROMOTION - B.A. : les 4 meilleures notes
- SAUT / Poutre / Sol : le 6^{ème} et les 3 meilleures notes
- PDL HONNEUR** - Saut : les deux 6^{ème} et la meilleure note
- B.A. : le 6^{ème} et les 2 meilleures notes

Hauteur de la Poutre : 1m20 pour toutes les catégories

// FINALE DES CHALLENGES POUSSINS

LE 7 AVRIL 2019
COUERON (44)

// Date limite d'inscription : 13 mars 2019

// FINALE DES CHALLENGES POUSSINS

Les Comités départementaux devront faire parvenir le palmarès, ainsi que le nom des gymnastes des équipes sélectionnées dans les 3 jours qui suivent la compétition.

Cf. ART.4

C'est le Comité Départemental du CD 44 qui reçoit cette saison 2018/2019 la finale des challenges Poussins, suivant le règlement du Comité Régional Pays de la Loire.

Le club **de Couéron (44)** a accepté l'organisation matérielle de cette compétition le dimanche **7 avril 2019** et nous l'en remercions.

Inscription sur **notre site internet** :

www.fscf-paysdelaloire.fr



Pour valider votre inscription, vous devez joindre **2 chèques** :

- 1 chèque pour les **engagements** libellés à l'ordre du Comité Régional FSCF PDL
- 1 chèque **repas** libellé à l'ordre de : Energie La Caravelle (à envoyer directement au club)

Les engagements doivent arriver AVANT le 13 mars 2019



INFORMATIONS DIVERSES



- **Déroulement de la compétition**

Dimanche 4 avril 2019	matin	Espoir / Excellence
Dimanche 4 avril 2019	après midi	Avenir / Honneur

En fonction du nombre d'équipes engagées et du lieu de compétition, la commission se réserve le droit de modifier cette répartition.

- **Date limite à respecter**

Nous ne tiendrons pas compte des engagements reçus après le vendredi **13 mars 2019**.

Les horaires définitifs vous seront envoyés dans la semaine précédant la compétition. Toute information utile vous sera communiquée en même temps que les horaires.

- **Rôle des CD**

Les comités départementaux feront parvenir les résultats de leurs compétitions départementales ainsi que les noms des gymnastes constituant les équipes dans les 3 jours suivant la compétition.

- **Juges**

L'appel des juges sera fait en fonction des horaires de la compétition.

- **Droits d'engagements**

Les droits d'engagements sont fixés à **4,50 euros** par gymnaste engagé (chèque à l'ordre du Comité Régional FSCF PDL) et devront être envoyé par courrier au Comité Régional avant le début de la compétition.

- **Repas**

Vous devez retourner les inscriptions pour les repas au Comité Régional avant le vendredi **26 mars 2018** (dernier délai). Le chèque doit être mis à l'ordre de l'association organisatrice.

- **Information juges et moniteurs**

Pour pénétrer dans les salles : rythmiques, tongs ou chaussettes **UNIQUEMENT**.



- **Article 1**

Le Comité Régional FSCF des Pays de la Loire organise chaque année, à l'issue de la saison d'hiver la finale des challenges de gymnastique pour les catégories " Poussins ". Licences FSCF obligatoires.

L'équipe classée 1^{ère} dans chaque catégorie, recevra une coupe.

- **Article 2**

Cette compétition se déroulera sur une journée suivant un horaire défini chaque année par la Commission du Comité Régional FSCF.

Les Comités départementaux constituant le Comité Régional FSCF, assureront, en principe à tour de rôle, l'organisation de la compétition en prévoyant les moyens nécessaires pour le déroulement de ces épreuves (locaux, matériels, imprimés, hébergement, secrétaires...). La Commission du Comité Régional FSCF devra en assurer la marche technique en désignant les différents responsables.

- **Article 3**

Prendront part à cette compétition, pour chaque département, les 3 équipes classées premières dans chacune des catégories de challenges (défini à l'article 7). En cas de désistement, l'association classée à suivre pourra prendre la place de l'association ayant déclaré forfait.

A l'issue des compétitions départementales, les comités départementaux feront parvenir au CR PDL les résultats des équipes sélectionnées, en indiquant les nom et prénom des gymnastes ayant concouru dans ces équipes, et le nom du correspondant de chaque association. (Possibilité d'envoyer, par mail, la copie des engagements produits lors des départementaux)

NB- Les clubs ayant des ex aequo à la 3^{ème} place sont autorisés à présenter les équipes ex aequo pour la finale

- **Article 4 : Composition des équipes d'associations**

Pour la finale organisée par le CR PDL, les équipes devront être identiques à celles des challenges départementaux. Toutefois, une même gymnaste peut monter ou descendre de degré en respectant les exigences de catégorie.

En cas de maladie, blessure ou cas de force majeure, une gymnaste pourra être remplacée sur présentation d'un certificat médical original ou d'un courrier officiel (établissement scolaire...). Cette gymnaste devra respecter les exigences de la catégorie dans laquelle elle est engagée.

NB : un seul remplacement autorisé par équipe.

- **Article 5 : Classement**

Pour tous les challenges, le classement se fera sur les 4 notes à chaque épreuve. En prenant obligatoirement le degré le plus fort dans la répartition mini (par exemple dans la catégorie " Espoir " le 3^{ème} est pris en compte et ensuite les 3 meilleures notes). Il y a donc possibilité de présenter les équipes de 4 à 6 gymnastes.

Chacune des équipières devra exécuter les 4 épreuves notées suivant le programme fédéral, à savoir :

Saut* - Barres asymétriques – Poutre* - Exercice au sol.

***Attention : le Saut Poussins est celui proposé par la Fédération (cf. programme fédéral)**

***Attention : A la demande de plusieurs clubs, la hauteur de la poutre est portée à 1,05m pour toutes les compétitions Poussins départementales et régionales.**

- **Article 6 : Droits d'engagement**

Ils seront fixés chaque année par le Conseil d'Administration du Comité Régional FSCF.

- **Article 7**

Désignation des différents challenges - degrés à exécuter suivant le programme fédéral de l'année en cours.

CATÉGORIES	CHALLENGE	DEGRÉS	GYMS
POUSSINS	Excellence	3/4/5 ^{ème}	6
“	Honneur	2/3/4 ^{ème}	6
“	Espoir	2/3 ^{ème}	6
“	Avenir	1/2 ^{ème}	6

A l'intérieur de chaque challenge, les gymnastes pourront exécuter les degrés de leur choix. Elles pourront changer de degré en changeant d'appareil. Dans chaque catégorie, toutes les gymnastes peuvent exécuter le degré le plus fort.

- **Article 8**

Le justaucorps de couleur doit être le même pour toute l'équipe. L'écusson n'est plus obligatoire.

- **Article 9 : Juges**

Les associations devront désigner des juges compétents pour pouvoir concourir. Les juges doivent être présents du début à la fin de la compétition.

- **Article 10**

En cas de modification du programme de gymnastique de la FSCF qui est applicable aux challenges

ci-dessus, la Commission du Comité Régional FSCF se réserve le droit d'apporter au présent règlement les changements rendus nécessaires.

- **Article 11**

Tous les cas non prévus par le présent règlement seront soumis à la Commission de Gymnastique du Comité Régional FSCF pour décision. Cette Commission pourra, le cas échéant, soumettre sa décision au CA du Comité Régional FSCF des Pays de la Loire.

- **Article 12 : Forfait**

Tout forfait doit être confirmé par mail, au siège du Comité Régional FSCF.

- **Article 13 : Récompenses**

Le Comité Régional FSCF offre une médaille à chacune des gymnastes composant les équipes gagnantes.

L'organisateur offre une coupe aux équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} dans chaque catégorie.

NB- En cas d'ex aequo à l'une des 3 premières places lors des finales, les équipes classées seront récompensées. (Prévoir les récompenses en cas d'ex aequo)

CHALLENGES POUSSINS

CHALLENGES	Agrès	MINI					MAXI					Type de répartition				
		1er	2è	3è	4è	5è	1er	2è	3è	4è	5è	1er	2è	3è	4è	5è
AVENIR seulement 1 ^{er} et 2 ^{ème} degrés	Aux 4 Agrès	3	1					6				0	6			
											1	5				
											2	4				
											3	3				
ESPOIR seulement 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés	Aux 4 Agrès		3	1					6				0	6		
											1	5				
											2	4				
											3	3				
HONNEUR 2 ^{ème} – 3 ^{ème} – 4 ^{ème} degrés	Aux 4 Agrès		2	1	1					6			0	6		
													1	5		
													2	4		
													3	3		
EXCELLENCE 3 ^{ème} – 4 ^{ème} – 5 ^{ème} degrés	Saut			2	1	1					6				0	6
	B.A			2	2						6				4	2
	Poutre			2	1	1					6				1	5
	Sol			2	1	1					6				3	3

Classement sur 4 notes :

Sur le quota minimum prendre :

AVENIR- le 2^{ème} et les 3 meilleures notes

ESPOIR- le 3^{ème} et les 3 meilleures notes

HONNEUR- le 4^{ème} le 3^{ème} et les 2 meilleures notes

EXCELLENCE- le 5^{ème} le 4^{ème} et les 2 meilleures notes en saut,

poutre et sol

- Barres : en l'absence de 5^{ème}, deux 4^{ème} et les 2 autres meilleures notes.

Possibilité de présenter des équipes de 4 à 6 gyms.

Rappel : Hauteur de la poutre 1,05 m



Pour information

Championnats Individuels Féminins **" Honneur – Avenir Catégorie 1 "**

Samedi 27 et 28 Avril 2019 à Méan St Nazaire

Attention : Cette **compétition** est organisée par le Comité Départemental de Loire Atlantique mais reste **ouverte au(x) département(s) de la région des Pays de la Loire qui n'organise(nt) pas cette compétition.** (sous réserve de l'acceptation de la Commission GF du CD44)

Pour toute information, vous pouvez contacter le CD 44
par téléphone au 02 40 58 61 71 ou par mail activites@fscf44.fr
(Les inscriptions se feront en ligne grâce à des formulaires)

Les conditions d'engagement sont à partir de cette année les mêmes que celles exigées aux championnats nationaux pour les catégories Honneur et Avenir

Cette compétition s'adresse aux meilleures gymnastes aptes à présenter à chacun des agrès un programme conforme aux exigences du Code FIG 2017 -2020

Adhésion de **principe obligatoire** avant le **05 février 2019**

Merci de contacter le comité 44 : 02 40 58 61 71 ou
activites@fscf44.fr

// CHAMPIONNAT REGIONAL F2/F3

**LES 22 ET/OU 23 JUIN 2019
BOUVRON (44)**

Pour le règlement : voir PF 2019

// Date limite adhésion de principe : 28 février 2019

// Date limite d'inscription : 15 mai 2019

Organisation des Compétitions

Finale Challenges Poussins	2017	2018	2019
CD organisateur	85	49	44
Club organisateur	La Verrie	Le May / Evre	Couéron

Finale Challenges Aînées/Jeunesses	2017	2018	2019
CD organisateur	44	85	49
Club organisateur	Ancenis	Les Herbiers	NDC Angers

1er tour des coupes	2016/2017	2017/2018	2018/2019
CD organisateur	44	85	44
Club organisateur	Méan St Nazaire	Montaigu	Méan St Nazaire

Fédéral 2 Fédéral 3	2017	2018	2019
CD organisateur	85	néant	44
Club organisateur	Venansault	néant	Bouvron

“

Si vous avez le projet d'organiser l'une de ces compétitions, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Comité Régional FSCF

(secretariat@fscf-paysdelaloire.fr) Merci.

Cahier des charges matériel

Vous trouverez ci-après le cahier des charges matériel relatif aux organisations des compétitions du Comité Régional des Pays de la Loire.

Si des divergences apparaissent entre les prescriptions du présent fascicule et celles des programmes de gymnastique féminine édités par la FSCF, ces dernières s'appliquent en priorité.

Un plan d'implantation de salle devra impérativement être communiqué au responsable de la Commission Technique de Gymnastique Féminine du Comité Régional FSCF des Pays de la Loire, un mois avant la date prévue pour la compétition.

La Commission Technique désignera un responsable du matériel pour chaque compétition, qui pourra être un technicien de l'association organisatrice ou un membre d'une commission technique départementale ou de la commission technique régionale.

Le Comité Régional tient à la disposition de l'association organisatrice : banderole FSCF, Nappes FSCF, ordinateur, imprimante, stand publicitaire, défibrillateur. (N'hésitez pas à nous contacter : 02 40 58 61 62)

SECRÉTARIAT DES COMPÉTITIONS

Le secrétaire officiel, désigné par le Comité Régional FSCF devra être assisté d'une aide fournie par l'association organisatrice de la compétition qui devra également désigner des "estafettes" assurant le transfert des notes de jurys vers le secrétariat + des secrétaires d'agrès.

L'organisateur devra mettre à la disposition de la compétition un ordinateur équipé de logiciels de gestion édité par la FSCF et une imprimante.

En cas d'impossibilité, l'association organisatrice devra en informer les instances du Comité Régional FSCF, lors de la signature du présent cahier des charges afin de réserver, en temps utile, l'ordinateur appartenant au Comité Régional FSCF prévu à cet effet.

L'urgence de cette réservation est à signaler dans la mesure où ce seul ordinateur peut être utilisé par les différentes commissions techniques (gym féminine, twirling, gym rythmique... etc.).

L'organisateur devra prévoir :

- ***une personne préposée au fonctionnement de la sono pour les exercices au sol***
- ***2 personnes préposées au pointage des gyms pour les compétitions par équipes. L'une de ces personnes peut être l'aide au secrétariat.***



COUPES FÉDÉRALES - 1^{er} TOUR

(norme des agrès cf : Programme national FSCF de la saison en cours)

1 - AGRÈS TECHNIQUES

Agrès	Quantité	Dimensions	Tremplins	Réceptions
SOL	1	Praticable 12 m x 12 m utiles	-	1 tapis de 10 cm pour l'échauffement
TABLE DE SAUT	1	H. 1,25 m au-dessus du sol Course 25 m sur piste d'élan spécifique 1 triple décamètre	1 hard- 1 soft 1 double pour les benjamines	Tapis 6 m x 2 m x 0.20m 1 tapis supplémentaire 2m x 2m x 0.10m Voir zone de réception cf. programme fédéral
BARRES ASYMETRIQUES	1	BI : 1.70 m BS : 2.50 m Ecart maxi 1,80 m Ecart mini : 1,30 m Prévoir entrée avec élan	1 de 21 cm 1 double pour les benjamines	Tapis 6 m x 2 m x 0.20 m à l'aplomb de BI ; 6 à 8 m x 2 m x 0.20m côté BS 1 tapis supplémentaire 2m x 2m x 0.10m
POUTRE	1	H.1,25 m à partir du sol	1 tremplin 1 double pour les benjamines	Tapis 2m x 0.20 m de chaque côté de la poutre 7m50 à 6 m x 0. 20 m d'un côté 6 m x 0.20 m de l'autre côté 1 tapis supplémentaire 2m x 2m x 0.10 m
NOTA	Prévoir un banc de 6 places à chaque agrès. 1 chronomètre au sol : 2 chronomètres à la poutre (voir avec secrétariat)			

2 - ACCESSOIRES ADMINISTRATIFS

Désignation	Direction	Pointage Association	Pointage Juges	Agrès	Secrétariat	Total
TABLES 1 m x 0,7 0m	1	1	1	6m de table par agrès	3	20
CHAISES	2	2	2	32	3	41
SONO pour CD + Clé USB	1					1
MAGNÉSIE				A chaque agrès		
LOCAL avec PRISES et TÉLÉPHONE					1	1
PHOTOCOPIEUR					1	1
TROUSSE SECOURS	1					1
REPAS et BOISSONS	Merci de prévoir pour les juges et les délégués du CR FSCF.					

3 - RÉCOMPENSES

	CR FSCF		ORGANISATEUR	
COUPES			15	Classement Individuel (S J C M B)
MÉDAILLES	24	classements Equipes		

Le nombre de récompenses demandé aux organisateurs est une quantité minimale qui pourra être complétée par des attributions supplémentaires.

FINALE DES CHALLENGES CR FSCF PDL ÂÎNEES -JEUNESSES



(Cf : normes des agrès du Programme national FSCF)

1 - AGRÈS TECHNIQUES (A/J)

AGRÈS	Quantité	Dimensions	Tremplins	Réceptions
SOL	2 ou 3	Pistes dynamiques : 16m x 2m x 0,06minimum ou praticable partagé en 3 bandes allongées à 16 m	-	-
TABLE de SAUT (réglable)	2	Pour les Aînées : H. 1.25 m au-dessus du sol Pour les Jeunes : H. 1.10m au-dessus du sol Élan 20m (25m pour LPL) sur chaque piste d'élan spécifique 1 triple décimètre Livret avec les différents sauts	Par table : 1 hard -1 soft 1 double 1 mini trampoline	Par table : 2 tapis de 20 cm (Long 4m, larg. 2m) prévoir 6 m de réception pour les 6 ^{ème} Si possible 1 tapis supplémentaire de 10 cm (2 m x 2 m x ou 2 m x 1 m50) à disposition
BARRES asymétriques	2	- dont une barre facilement réglable en hauteur et en écartement - réglage possible des 2 barres jusqu'à 1,80 m en écartement Prévoir une barre avec élan côté barre basse	Par barre : - 1 tremplin et 1 caisson de 30 cm +1 tremplin "flottant" entre les agrès	Par barre : - tapis 6 m x 2 m épaisseur 20 cm devant BI - tapis 4 m x 2 m épaisseur 20 cm derrière BS - 1 tapis supplémentaire de 10 cm (2 m x 2 m x ou 2 m x 1,50 m) à disposition - magnésie
POUTRE	2ou3	H. 1.20 à partir du sol pour Aînées et jeunes - tapis sous poutre 2 m en largeur de chaque côté si possible - pour l'entrée du 6 ^{ème} degré, prévoir 3 m de tapis ferme sur 20 cm à partir du pied de la poutre.	Par poutre - 1 tremplin de 21 cm	Par poutre : - tapis 4 à 6 m à l'aplomb d'un côté - tapis de réception : 4 m x 2 m x 0.20 m - à disposition : - 1 tapis de 2 m x 1 m x 0.10 m

2 - ACCESSOIRES ADMINISTRATIFS (Aînées et Jeunes)



Désignation	Direction	Pointage Associations	Pointage Juges	Agrès	Secrétariat	Total
TABLES 1 m x 0,70m	1	1	1	Pour 48 juges minimum	3	
CHAISES	1	2	2	48	3	56
SONO pour CD + Clé USB	1					1
MAGNÉSIE				A chaque agrès		
LOCAL avec PRISES et TÉLÉPHONE					1	1
PHOTOCOPIEUR					1	1
TROUSSE SECOURS	1					1
REPAS et BOISSONS	Merci de prévoir pour les juges et les délégués du CR FSCF.					

3 - RÉCOMPENSES (Aînées et Jeunes)

		CR FSCF	ORGANISATEURS
CHALLENGES <i>Aînées /Jeunes</i>	COUPES	<u>1 grande coupe par catégorie</u>	<u>6 podiums</u>
	MÉDAILLES	=	<u>Bienvenues Selon possibilité</u>

Le nombre de récompenses demandé aux organisateurs est une quantité minimale qui pourra être complétée par des attributions supplémentaires.



FINALE DES CHALLENGES POUSSINS

Cf. : normes des agrès du programme fédéral

1 - AGRÈS TECHNIQUES - Poussins

AGRÈS	Quantité	Dimensions	Tremplins	Réceptions
SOL	2	Pistes dynamiques : 14m (minimum) x 2m x 0,05 à 0,08m ou praticable partagé en 2 bandes ou 3 bandes de préférence	-	-
TABLE de SAUT (réglable)	2	Par table : H. 1.00 m au-dessus du sol Piste de course mini 20 m 1 double décamètre Elan 20 m sur chaque piste d'élan spécifique Livret avec les différents sauts	Par table : 1 tremplin de 20cm 1 double 1 mini trampoline 1 trampo-tremp (pour la lune du 4ème degré)	Par table : 2 tapis de 20 cm (Long 4m, larg. 2m)
BARRES asymétriques	2	- dont une barre facilement réglable en hauteur et en écartement - réglage possible des 2 barres jusqu'à 1,80 m en écartement	Par barre : - 1 tremplin et 1 caisson de 30 cm et 1 caisson de 60 cm +1 tremplin "flottant" entre les agrès	Par barre : - tapis 8 m x 2 m épaisseur 20 cm - 1 tapis supplémentaire de 10 cm (2 m x 2 m x ou 2 m x 1 m) à disposition - magnésie
POUTRE	3	H. 1,05 m à partir du sol - tapis sous poutre 2 m en largeur de chaque côté si possible	Par poutre : - 1 tremplin de 21 cm	Par poutre : - tapis de réception : 4 m x 2 m x 0.20 m - à disposition : - 1 tapis de 2 m x 1m x 0,10 m



2 - ACCESSOIRES ADMINISTRATIFS (Poussins)

Désignation	Direction	Pointage Associations	Pointage Juges	Agrès	Secrétariat	Total
TABLES 1 m x 0,70m	1	1	1	Pour 48 juges minimum	3	
CHAISES	1	2	2	48 minimum	3	55
SONO pour CD + Clé USB	1					1
MAGNÉSIE				aux barres		
LOCAL avec PRISES et TÉLÉPHONE					1	1
PHOTOCOPIEUR					1	1
TROUSSE SECOURS	1					1
REPAS et BOISSONS	Merci de prévoir pour les juges et les délégués du CR FSCF.					

3 - RÉCOMPENSES (Poussins)

		CR FSCF	ORGANISATEURS
CHALLENGES Poussins	COUPES		<u>4 podiums</u>
	MÉDAILLES	<u>72 (1 par gym et par catégorie)</u> (Prévoir en cas d'ex aequo)	=

Le nombre de récompenses demandé aux organisateurs est une quantité minimale qui pourra être complétée par des attributions supplémentaires.





Fédération Sportive et Culturelle de France
Comité Régional Pays de la Loire
Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44103 NANTES
secretariat@fscf-paysdelaloire.fr – www.fscf-paysdelaloire.fr

